

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces	la ligne.....	20
Réclames	— .....	30
Faits divers	— .....	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

SAUMUR, 21 JUILLET

### Les accidents financiers

Plusieurs journaux publient l'intéressante liste des « accidents » qui se sont produits depuis quelque temps dans l'administration financière de la République. Nous croyons cette liste fort incomplète. Elle mérite néanmoins d'être reproduite.

Voici, depuis le mois d'avril, la récapitulation générale des sommes détournées par les diverses catégories de fonctionnaires auxquels la République confie la gestion de nos finances :

Salban, receveur municipal de Cahors. Arrêté. Déficit : 43,000 fr.

Bretin, receveur municipal de Tournus, caissier de la Caisse d'épargne. Révoqué. Détournements : 40,000 fr.

Roux, receveur municipal d'Aurillac. Arrêté. Détournements : 226,425 fr.

Malméjac, secrétaire de la mairie d'Aurillac. Arrêté. Malversations : 20,000 fr.

Souchard, receveur municipal de Montauban. Arrêté. Trou : 250,000 fr.

Lussagnet, caissier de la Caisse d'épargne de Nay (Basses-Pyrénées), agent électoral opportuniste. Déficit : 43,000 fr.

Receveur des finances de Béziers. Détournements de titres : 383,000 fr.

Receveur des hospices d'Aire sur la Lys (Pas-de-Calais) ; protégé des francs-maçons ; disparu. Trou : 17,000 fr.

Encontre, percepteur de Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard). En fuite. Déficit : 36,000 fr.

Labussière, percepteur à Arras. Arrêté. Détournements : 50,000 fr.

Kien, caissier de la recette générale de la Haute-Saône. Suicidé. Avait pris 5,000 fr. dans la caisse.

Coudere, receveur municipal de Libourne. S'est brûlé la cervelle. Détournements : 40,000 francs.

Octave Baret, fondé de pouvoirs de M. Labuze, trésorier-payeur général de Marseille. Arrêté. Détournements évalués à 300,000 fr.

Manificier, maire républicain de Bessèges. Arrêté. Détournements.

Blayn, percepteur de Bessèges. Arrêté. Complice du précédent.

Barbon, caissier de la recette des finances de Montluçon. Détournements et faux. Arrêté.

Celler, percepteur à Lamotte-Beuvron. Suicidé. Déficit assez considérable.

Receveur de l'enregistrement de Castelmoron (Lot-et-Garonne). Disparu à la suite d'une visite de son inspecteur.

Delamarre, receveur municipal de Dieppe. S'est brûlé la cervelle. Trou évalué à 120,000 francs.

### DÉPOPULATION SOUS LA R. F.

Oui, c'est convenu, jamais la France ne fut plus grande, plus prospère et plus riche que sous le consulat de M. Carnot. Mais, après avoir admis ces prémisses, nous supplions les républicains de vouloir bien nous donner la clé de cette énigme.

Comment se fait-il que le Français actuel répugne tant à fournir des citoyens à une République aussi engageante ? Le Temps de samedi mentionne une commune de l'Isère où, pendant l'année 1890, l'état civil n'a enregistré aucune naissance : c'est le village de Charest, dans le canton de Morestel. Profondément humilié par ce douloureux phénomène, le maire, M. le comte de Chardonnet, vient de faire annoncer, à son de caisse, qu'« il délivrerait une somme de cent francs à toute femme qui, pendant l'année 1892, mettrait au monde un enfant ».

La commune de Charest compte 433 habitants. Sous la Restauration, d'après les économistes, ce chiffre de population aurait comporté un contingent annuel et normal de 15 naissances. En 1890, pas une ne se produit. Toute une commune se condamne à une sorte d'eunuchisme volontaire, et refuse d'augmenter le nombre des sujets de M. Carnot ! Quel progrès !

Si le fait était isolé, il n'y aurait pas trop lieu de gémir. Malheureusement, un professeur du Collège de France, M. Charles Richet, dans un travail publié par la *Réforme sociale*, démontre, avec chiffres à l'appui, que, depuis le commencement de ce siècle, le chiffre des naissances est tombé dans toute la France du coefficient 31 par mille au coefficient 22. C'est en 1820 que la natalité française atteignit son apogée (31,07). A partir de l'année 1830, elle n'a fait que décroître ; mais c'est sous la République actuelle que le déclin se fait le plus sentir. C'est à l'année 1830 surtout que les économistes font remonter le mouvement de dégringolade. En dix ans, la République a sevré la France d'une plus grande quantité d'hommes que le premier Empire en douze ans avec ses hécatombes de trois millions de soldats. Aussi, du train que la dépopulation marche, les statisticiens calculent-ils qu'il suffirait à la République de Jurer encore deux siècles pour dépeupler complètement le territoire.

Le cabinet n'est plus qu'une caverne de conspirateurs. M. Constans conspire contre M. Bourgeois, et M. Bourgeois contre M. Constans. M. Yves Guyot trame la perte de M. Develle, et M. Fallières convoite le portefeuille de M. Ribot. La gestion des affaires publiques est remplacée par des complots : on ne libelle plus de décrets, on machine des tragédies. Le palais de la place Beauvau est devenu une sorte de Château d'Udolphe, plein de chausse-trappes, où Constans essaie de faire trébucher ses rivaux.

M. Lockroy ne se refuse rien : voici qu'il vient de déposer un projet de loi bouleversant de fond en comble le système de l'inscription maritime. Tout arrive sous le régime actuel. Qui sait si la grande création de Colbert ne sera pas compromise par ce méchant bateleur ? M. Lockroy ose soutenir que les marins n'ont rien fait pendant la guerre, et c'est pour utiliser le service des « inscrits maritimes », qu'il présente ce nouveau projet !

On croit vraiment rêver quand on lit de pareilles sornettes. M. Lockroy s'imagine-t-il que la France ait perdu le souvenir du concours donné à la Défense nationale par les héroïques marins de Pothuau, de La Roncière, de Jaurès, de Jauréguiberry, etc. ?

Une dépêche de Bruxelles donne des détails sur les obsèques de M<sup>me</sup> de Bonnemain, qui ont eu lieu dans l'après-midi d'avant-hier, à une heure et demie.

Le général Boulanger, entouré d'amis et de parents, se tenait dans un salon du premier étage de son hôtel. Près de lui étaient MM. Déroulède, Susini, Millevoye, Castelin, Dumontel, Louis Chaussade et Le Senne.

La mère de M. Boulanger était arrivée également à Bruxelles.

Sur un guéridon se trouvait un grand cadre

### INFORMATIONS

#### CRISE AJOURNÉE

Ce n'est que partie remise, dit la *Gazette de France*. Après avoir donné sa démission, M. de Freycinet l'a retirée ; mais, dans quelques semaines, l'incident le plus insignifiant disloquera le ministère. La situation actuelle ne saurait se prolonger longtemps.

### Feuilleton de l'Écho Saumurois

## AUX PETITES SŒURS

NOUVELLE

Par René BAZIN

IV

Si la jeune fille n'avait point encore visité ses parents, ce n'avait pas été faute d'y songer. Mais l'aïeule était tombée malade assez gravement, et, malade, elle était, comme beaucoup d'infirmités, d'une exigence extrême. La solitude lui faisait horreur. Il avait fallu la soigner, la veiller, ne jamais la quitter. A peine laissait-elle Désirée sortir le temps d'aller acheter des provisions, un peu au-delà de l'octroi. Comment eût-elle permis une course à l'hospice, qui, vu la longue distance, eût pris toute une matinée ? Désirée avait dû attendre, et les semaines avaient coulé.

La lettre de sœur Dorothee arriva en pleine convalescence de la malade, et ces deux causes combinées, instances d'un côté, santé renaissante de l'autre, décidèrent l'aïeule.

— Va, ma petite, dit-elle. Sois le moins

longtemps possible. Tu me rapporteras des nouvelles d'Honoré.

Elle ne pensait guère à sa bru, ni autrefois, ni à présent. Honoré seul l'occupait.

Désirée partit aussitôt. Elle était contente à la pensée de revoir les siens, contente aussi d'être libre et de la beauté du jour. Il faisait un temps gris-perle si léger que tous les rayons le traversaient, un de ces ciels de fin de mai qui habituent les fleurs au grand soleil d'été. Les stellaires étoilaient les talus de la banlieue. Des deux côtés de la route, quand Désirée passait, des moineaux perchés sur les toits, sur les vieux murs, s'envolaient en troupes, avec un petit cri d'appel si gai, si vif, qu'il semblait à Désirée que son cœur s'envolait aussi. Il n'allait pas d'ailleurs bien loin, pas plus qu'eux. Sa nature n'était pas rêveuse, mais plutôt agissante et vaillante. Elle songeait à des commandes qu'il fallait livrer dans la semaine, à une lessive qu'elle aurait bientôt, à un semis de volubilis qu'elle avait fait le long de la maison, et qui commençait à lever, mais surtout au moyen d'apprendre à tresser le ro-jin et l'osier, maintenant que son métier d'enfance périssait. Elle avait mis sa robe bleue, un col blanc attaché par une broche de corna-

line et un chapeau, — pour un si long voyage ! composé d'un seul ruban bleu chiffonné sur du tulle noir. C'était ce qu'elle avait de plus beau. D'autres qu'elle eussent trouvé la toilette bien pauvre. Mais elle s'en inquiétait peu, n'ayant souci, pour le moment, que de plaire à ceux qu'elle allait voir. Elle était sûre d'y réussir. Et ainsi faite, songeant, pour le résoudre, au problème toujours compliqué de sa vie de travail, elle marchait sans se presser sur la route où des brises folles, soufflant au travers des haies, s'amusaient à faire tourner des pincées de poussière.

Avant d'entrer à l'hospice, Désirée s'arrêta devant le moulin, un peu lasse, un peu rouge, afin de reprendre haleine et de relever ses cheveux dont la masse trop lourde, détachée par la marche, lui tombait sur la nuque. La route, à quelques pas de là, finissait. Un tertre au gazon pelé par le pied des mulets portait le moulin blanc. Les quatre ailes viraient d'un mouvement puissant, avec un doux gémissement de bois qui plie, comme il en sort des mâts de navires ou du joug des bœufs en labour. Le vent montait de la rivière. Et Désirée était charmante, tête nue, la taille cambrée, les bras écartés pour nouer ses cheveux d'or.

C'est précisément à quoi réfléchissait un jeune meunier qui, sans qu'elle l'aperçut, s'était accoudé à la lucarne du moulin.

De tout temps les meuniers ont passé pour philosophes et méditatifs. Je parle de ceux des hauteurs : leur métier les y porte. Ils tiennent de l'ermite et du guetteur de phare. Une partie de leur vie se passe à attendre, l'autre à laisser travailler le vent. Ils voient de grands horizons, et les choses petites au-dessous d'eux. Quand leur nature n'y est point rebelle, les meuniers ont beau jeu pour songer.

Celui-là ne sortait pas de la tradition. Son large feutre enfariné coiffait une assez belle tête de garçon, un peu molle mais intelligente : des yeux bruns, des joues sans teint et une bouche légèrement relevée, dont tout le visage prenait un air de goguenardise : signe distinctif de l'espèce. Il s'avança encore un peu dans la lucarne, et dit :

— Vous n'avez pas l'air bien pressée, mademoiselle ?

Ce sont là de ces phrases banales par lesquelles, dans le peuple, les inconnus se tâtent, et manifestent l'intention d'engager un brin de causerie. Elle le regarda, surprise, et ne lui trouvant pas les yeux trop hardis, répliqua.

contenant les portraits de M<sup>me</sup> de Bonnemain et du général.

Outre M<sup>me</sup> Boulanger mère, on remarquait également la présence de plusieurs membres de la famille.

Les renseignements, fournis par l'entourage du général Boulanger à certains journalistes belges démentent formellement l'intention, prêtée au général par un journal de Paris, de revenir en France.

Où la « tromperie » va-t-elle se nicher ?

Le fameux cheval noir que l'on a vendu à M. Degois, le propriétaire de Champigny, dont nous avons parlé, n'est pas du tout le cheval noir du général Boulanger.

Tunis est à Bruxelles, dans les écuries du général, avec les trois autres chevaux qu'il a conservés !

« Il ne m'a jamais quitté, écrit le général au collaborateur du *Figaro*, Gaston Calmette, qui s'était fait l'écho de cette vente ;

» S'il vous plaisait de lui faire une petite visite dans l'un de vos voyages à Bruxelles, vous trouveriez le noble animal dans son box, aussi vaillant qu'il y a cinq années, et faisant comme son maître : attendant un jour, qui est peut-être plus rapproché qu'on ne le pense généralement.....

» Signé : Général BOULANGER. »

M. Degois, qui avait raconté l'achat dont il était tout fier, sera certes trèsétonné d'apprendre qu'il a été la victime d'une supercherie assez originale.

L'empereur Don Pedro, actuellement en traitement à Vichy, qui souffrait depuis quelque temps d'une blessure au pied, a vu peu à peu son mal s'aggraver. La gangrène s'est mise au membre malade et le médecin ordinaire de Don Pedro, le docteur Motta Naïa, vient d'appeler en consultation le docteur Charcot et le docteur Poncet.

#### NEW-YORK VILLE FRANÇAISE

On considère que le nombre croissant des Irlandais finira par faire de la grande cité américaine une ville irlandaise et catholique.

Mais elle est française.

En effet, c'est la naissance qui détermine la nationalité d'une personne.

Eh bien ! New-York doit son origine à un hardi compagnon français, Jesse de la Forest, qui s'installa sur son emplacement en 1623, avec environ trois cents petits bourgeois et cultivateurs d'Avesnes, que ce Jesse de la Forest avait déterminés à le suivre de l'autre côté des mers.

New-York vient de décider d'élever une statue au Français, son père. C'est mieux assurément que d'en élever à Danton.

— Ni vous non plus, à ce que je vois.

— Que voulez-vous ! reprit-il, quand le moulin va, les meuniers n'ont rien de mieux à faire que de regarder les filles qui passent ; c'est un joli métier ; même quand ça va le mieux, on a de la liberté.

— Tous les métiers ne sont pas de même, fit Désirée en soupirant.

Elle renoua la bride fanée de son chapeau, et se détourna pour s'en aller. Mais elle lui plaisait évidemment, car il la retint en demandant :

— Que faites vous donc ?

— Pailleuse de chaises, répondit-elle. Autrefois c'était bon. Nous gagnions notre vie. Et puis ça s'est perdu. Mon père a été obligé de se mettre à l'hospice. Un bon travailleur, pourtant, je vous assure, jamais en retard, point dépensier : tout le monde l'aimait.

— Il est à Jeanne Jughan ?

— Oui, et ma mère aussi ; je vais les voir.

— Alors, vous êtes comme orpheline chez vous, mademoiselle Rose ?

— Non, pas Rose, dit-elle en riant : Désirée.

Ils se regardèrent un moment, riant tous deux de la façon drôle dont il lui avait demandé

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 juillet 1891.

Les nouvelles des places étrangères ne sont pas satisfaisantes. On redoute un renchérissement de l'argent. Sur cette mauvaise impression le 3 0/0 faiblit à 95.10, mais se raffermi en clôture à 95.17. Le 4 1/2 0/0 est sans changement à 105.80.

La Banque de Paris est plus ferme à 780 et cote 782.50 au comptant. Il suffirait de la moindre amélioration générale du marché pour déterminer sur cette valeur des cours plus élevés.

La Société Générale est très calme et ne provoque guère en ce moment que des achats au comptant, dont l'effet se fera sentir prochainement.

Le Crédit Foncier est faible à 4.250.

Le Crédit Mobilier a un marché soutenu, qui, selon toute probabilité, va s'élargir dès que les affaires actuellement à l'étude seront arrivées à maturité.

La Société du Crédit Foncier de Tunisie procède avec prudence à de nouveaux prêts hypothécaires très avantageux.

Les actions des Immeubles de France conservent facilement leurs cours antérieurs de 480 francs.

Les obligations de première hypothèque des chemins de fer de Porto-Rico se traitent à 250, coupon de juillet détaché.

Les obligations des Chemins Economiques se négocient à 413.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Les actions des Charbonnages d'Urikany se sont élevées à 255 par suite du privilège accordé aux actionnaires de souscrire aux nouvelles affaires de la Société.

## Chronique Locale

ET DE L'OUEST

VILLE DE SAUMUR

### CONCOURS GÉNÉRAL

ORGANISÉ PAR LE

Comice agricole de l'arrondissement de Saumur

Du 5 au 20 Septembre 1891

Dans le manège des Ecuyers, la carrière Marengo et le Chardonnet

Agriculture et Viticulture. — Exposition horticole et maraîchère. — Exposition industrielle et commerciale. — Exposition scolaire. — Exposition d'objets d'art et d'industrie servant à la décoration des parcs et jardins.

Exposition des Vins mousseux de Saumur  
MANUTENTION DEVANT LE PUBLIC

Vendredi 4 septembre. — Réception, installation, classement.

Samedi 5. — A midi, entrée publique de l'Exposition.

Vendredi 18. — Réception, installation, classement des produits agricoles, horticoles et maraîchers.

Samedi 19. — Exposition de tout le Concours.

son nom. Elle ajouta :

— Je ne suis pas si seule que vous croyez ; j'ai ma grand'mère avec moi.

— Vous habitez loin ?

— De l'autre côté de la ville, proche l'octroi. Grand'mère est aveugle.

— Aveugle ! répéta le jeune homme, ce ne doit pas être gai pour vous ?

— C'est surtout triste pour elle.

— Mais alors vous ne sortez guère ?

— Presque pas.

— Le dimanche, n'est-ce pas, un tour à la foire ou bien dans les assemblées ?

— Jamais, fit Désirée, comme si cette supposition l'effrayait, je n'y vais jamais !

Elle se mit à rougir, subitement devenue confuse du tour intime que prenait la causerie. Lui, au contraire, montrait ses dents blanches. Il avait l'air tout content.

— Je vous crois, mademoiselle Désirée, et ça se voit bien sans que vous le disiez. Au revoir donc !

— Bonsoir, Monsieur !

A peine eut-elle tourné le coin de la haie, qu'elle se sentit toute dépitée. S'arrêter ainsi à causer dans les chemins ! Comment avait-elle fait cela ? Et que de choses elle avait racontées

Du 8 au 20 septembre. — Opérations des divers Jurys. Essais de machines.

Samedi 19. — Concours de labourage.

Dimanche 20. — Fermeture de l'Exposition à 6 heures du soir.

#### FÊTES

Samedi 5. — *Retraite aux flambeaux*, par la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de la ville de Saumur et la *Musique Municipale*.

Dimanche 6. — A 4 heures de l'après-midi, *Ouverture de l'Exposition*. — Dans la carrière du Carrousel, *Grand Concours de Pompes à incendie*.

Dimanche 13. — *Fête de Gymnastique*. — *Ascension d'un Ballon*. — *Festival*.

Dimanche 20. — *Concert*. — *Distribution des Récompenses*. — *Banquet*.

Les Dimanches et Jeudi, dans l'intérieur de l'Exposition, *Eclairage à la Lumière électrique*.

#### SOIRÉES MUSICALES

AVEC LE CONCOURS DE LA *Musique Municipale*, DE L'*Harmonie Saumuroise*, DE LA *Société Sainte-Cécile d'Angers*, ET D'UNE *Musique militaire*.

#### REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

Tous les Jours, EN MATINÉE : *Théâtre Guignol* — *Prestigitation* — *Bal d'enfants*.

#### BUFFETS

Un programme plus détaillé sera publié ultérieurement.

## L'Exposition de Saumur

Le 9 juillet, l'*Echo Saumurois* publiait une lettre signée : « UN SAUMUROIS ».

Dans cette lettre, il était fait appel à la bonne volonté de « cent capitalistes s'intéressant à » l'Exposition et qui formeraient entre eux un « fonds de réserve de 400 fr. par tête. Ces » fonds seraient remboursés à ceux qui en » feraient l'avance, suivant les ressources que » donneraient les entrées. »

Cette idée a été approuvée par la Commission de l'Exposition ; une liste de souscription est ouverte, et la somme déjà recueillie s'élève à plusieurs milliers de francs.

Les adhérents trouveront chez MM. A. Girard et Vinsonneau, négociants à Saumur, tous les renseignements désirables.

La Commission de l'Exposition a reçu d'autre part la proposition suivante :

« Les soussignés :

» MM. Sabatier, V. Boret, Vinsonneau, négociants à Saumur, et Bouteau, entrepreneur,

» S'engagent à prendre ferme pour une somme de dix mille francs (afin de faciliter la création du programme des fêtes de l'Exposition de Saumur) le montant des entrées.

» Dans le cas où le montant de ces entrées serait supérieur à 10,000 fr., les soussignés verseraient 20 0/0 à la Commission de l'Expo-

en peu de temps : son père, sa mère, l'aïeule, la vie qu'on menait à la maison ! il lui faisait dire tout ce qu'il voulait. Et lui, prudemment, savait se taire. Comme il était adroit pour enjôler les filles, ce garçon ! Avant de pénétrer dans la cour, comme elle était cachée par le mur, elle retourna la tête rapidement, et jeta un coup d'œil du côté du moulin. La lucarne était vide, toute noire sur le mur blanc. « Heureusement, pensa Désirée, qu'il avait l'air honnête et que personne ne m'a vue. »

Elle monta les marches du perron, et demanda son père. (A suivre.)

#### Les bordereaux d'impôts en 1891

Sous ce titre, M. Albert Bruas, ancien magistrat, conseiller général du canton N.-E. de Saumur, vient de publier, à la librairie Lachèse et Dolbeau, à Angers, un travail très intéressant, qui est le fruit de longues et patientes recherches et que les contribuables consulteront avec profit.

On y trouvera principalement tout ce qui concerne les modes et délais des réclamations à adresser à l'administration pour obtenir une décharge ou une réduction d'impôts.

Nous tenons la brochure de M. Albert Bruas à la disposition de nos lecteurs. Elle leur sera délivrée gratuitement dans nos bureaux sur leur simple demande.

sition ; au-dessus de 15,000 fr., la remise serait de 30 0/0.

» Signé : VINSONNEAU, SABATIER, BOUTEAU, BORET. »

Les personnes qui auraient des propositions analogues à faire au sujet de la prise en ferme des entrées de l'Exposition sont priées de les adresser le plus tôt possible à M. le Commissaire général de l'Exposition.

Les exposants horticulteurs et maraîchers sont prévenus qu'ils pourront exposer leurs produits, au plein air seulement, dès l'ouverture de l'Exposition, bien que l'ouverture de l'ensemble de l'exposition d'horticulture et de produits maraîchers soit et reste fixée au vendredi 18 septembre.

Ils sont en outre prévenus que, sur la décision de la Commission de l'Exposition, leurs exploitations pourront (sur demande) être visitées par le Jury du 5 au 17 septembre, et que cette visite donnera lieu à un concours pour la bonne tenue de ces exploitations.

Les exploitations à visiter devront se trouver dans un rayon de quatre kilomètres au plus autour de la ville de Saumur.

M. le Commissaire général invite MM. les Horticulteurs et Maraîchers à se faire inscrire le plus tôt possible en lui adressant une feuille d'adhésion signée d'eux.

Ils trouveront des feuilles d'adhésion au secrétariat de la Mairie de Saumur.

Une première affiche concernant l'Exposition et contenant le programme des fêtes (nous le publions ci-dessus) sera apposée à la fin de cette semaine.

M. Jacquot, adjoint du génie de 3<sup>e</sup> classe à La Roche-sur-Yon, a été désigné pour être employé à Saumur.

PENSION. — Par décret du 25 mai 1891, des pensions de retraite, à titre d'ancienneté de service, sont accordées à un grand nombre d'officiers parmi lesquels se trouve :

M. Legeay, adjoint principal du génie de 2<sup>e</sup> classe à Saumur, 46 ans 8 mois 23 jours de services ; 3,350 fr.

MÉDAILLE D'HONNEUR. — Par décision présidentielle du 13 juillet 1891, rendue sur la proposition du ministre de la guerre, une médaille d'honneur en bronze a été décernée au sieur Louis, gazier-chef de 1<sup>re</sup> classe à l'Ecole d'application de cavalerie. Compte 36 ans de services : s'est constamment fait remarquer par ses bons services et sa bonne conduite.

Le dernier numéro du *Bulletin administratif du ministère de l'instruction publique* contient la liste des médailles d'argent décernées par le ministre aux instituteurs et institutrices pour l'année scolaire 1890-1891.

Nous remarquons le nom de M<sup>me</sup> Benoist, institutrice à Saumur.

A cette médaille s'ajoute une annuité qui augmente le traitement de 100 francs.

#### État civil de la ville de Saumur

##### NAISSANCES

Le 17 juillet. — Gustave-Alexis Riobé, à l'Hospice ; — Marie-Joseph-Albert Girard, rue Gambetta.

Le 18. — Marie-Louise-Georgette-Anne-Artoinette Babin, rue Nationale.

Le 19. — Georges-Henri Wemel, place Saint-Michel ; — Constant-Claude Loigerot, à la Rompue.

#### CHAPELLE DE N.-D. DES ARDILLIERS

Mercredi 22 juillet, fête de sainte Marie-Madeleine.

1<sup>re</sup> messe à 6 heures 1/4 ; — 2<sup>e</sup> à 6 heures 3/4 ; — 3<sup>e</sup> messe à 8 heures, suivie de la bénédiction et de l'exposition de la sainte Reliquie.

Le soir, à 7 heures 1/2 : vêpres, sermon, prêché par M. l'abbé Dixneuf, vicaire à Nantilly et salut solennel à la grotte.

## Élections municipales d'Angers

1<sup>re</sup> SECTION DU CANTON NORD-EST

Résultat du scrutin du 19 juillet 1891

Inscrits : 2,159. — Votants : 1,267

MM. LUCAS, conservateur,	715 élu.
VELÉ, conservateur,	712 élu.
BROCHARD, républicain,	534
LAFARGUE, républicain,	525

Bulletins blancs ou nuls, 28.

Majorité en faveur des conservateurs, 483 voix.

Nous adressons nos plus sincères félicitations aux nouveaux conseillers municipaux, MM. Lucas et Velé.

Leur succès est d'autant plus significatif, dit l'*Angou*, que les organes de l'opportunisme et du radicalisme à Angers, le *Patriote* et le *Ralliement*, avaient fait trêve à leurs polémiques accoutumées et s'étaient « concentrés » pour soutenir, d'un commun accord, les candidats républicains.

Les deux conseillers élus, MM. Lucas et Velé, adressent à leurs électeurs la lettre suivante :

« 19 juillet 1891.

« Messieurs les électeurs et chers concitoyens,  
« Les principes d'ordre, de liberté, d'égalité et d'économie inscrits à notre programme, viennent de remporter, grâce à vous, une éclatante victoire.

« Honneur à la 1<sup>re</sup> section du canton nord-est d'Angers, et merci à tous ceux d'entre vous qui nous ont honorés de leurs suffrages et de leur confiance.

« Quant à ceux qui nous ont combattus, nous leur répétons aujourd'hui ce que nous leur écrivions hier : Nous n'entrons point au conseil municipal pour faire de la politique qui aigrit et divise les esprits, qui entrave et paralyse les affaires, mais pour prendre en mains les intérêts de la ville et ceux de la section, la défense des droits de tous et des droits de chacun, sans acception de personnes ou d'opinions. Nous mettons donc entièrement à leur disposition, comme au service de nos amis, et dans la mesure de nos forces, tout ce que nous pouvons avoir d'expérience, d'influence et de dévouement.

« Agréer, messieurs les électeurs et chers concitoyens, l'expression de nos sentiments les plus reconnaissants et les plus dévoués.

« F. LUCAS, bâtonnier de l'ordre des avocats.  
« A. VELÉ, architecte, ancien conducteur des ponts et chaussées. »

### ENTRE FRÈRES ET AMIS

Au sujet des élections municipales de dimanche, le *Patriote* publie à l'adresse du *Ralliement* la note aigre-douce que voici :

« Ce résultat ne nous surprend pas.

« Aux dernières élections municipales, les candidats du *Patriote* avaient obtenu 620 voix dans la même section.

« Les candidats du *Ralliement* en avaient une centaine.

« Dans l'élection d'hier, nous avons apporté 400 voix aux candidats de l'Union républicaine.

« Deux cents de nos amis se sont abstenus. Pourquoi? Il n'est pas difficile de le deviner.

« Alors, qu'en effet, fidèles à nos engagements, nous avons pratiqué loyalement l'union pendant toute la période qui vient de se terminer, le journal intransigeant déversait l'injure sur nos amis.

« Cette façon de procéder a blessé sans doute, et à juste raison, un certain nombre de nôtres qui se sont abstenus.

« Si cela continue, aux élections du mois de mai prochain, la majorité du Conseil municipal d'Angers appartiendra aux réactionnaires. »

De son côté le *Ralliement* dit ceci :

« L'échec du parti républicain dans la section du Lycée est dû à diverses causes.

« Nous savons que le *Patriote*, avant de venir nous demander des candidats, avait frappé

à une dizaine de portes qui s'étaient impitoyablement refermées. — Aucun électeur n'avait voulu accepter l'estampille du journal du café Serin.

« Impuissant et repoussé, c'est alors qu'il nous a proposé l'union républicaine sur les noms de deux de nos amis.

« Nous ne nous sommes pas dissimulé les périls de la situation, et nous ne comptions guère, à vrai dire, sur le succès, — pas plus que sur le concours de notre associé.

« L'aveu cynique du *Patriote* vient aujourd'hui confirmer nos soupçons. Deux cents de ses amis se sont abstenus, les candidats n'étant pas de sa nuance.

« C'est toujours la même chose. Faire voter contre tout républicain qui ne sera pas sa créature, ou s'abstenir, — c'est la devise du *Patriote*.

« Nous avons déjà vu son attitude contre le maire lors des élections législatives où il a favorisé l'élection de M. Fairé.

« Coupable politique, cette politique de dépit! »

### DOUÉ-LA-FONTAINE

On écrit au *Ralliement* :

« Je ne puis que vous engager à vous méfier beaucoup des correspondances qui vous viennent de Doué et à ne les insérer qu'après vérification. C'est ainsi que dans votre numéro de dimanche, après avoir rendu compte d'une fête qui n'a brillé que par sa mesquinerie, vous ajoutez que trois fonctionnaires désignés dans l'article ont refusé de souscrire pour le feu d'artifice de M. Maillat.

« A mon avis ils ont en raison et les fonctionnaires ne doivent point se mêler aux coteries. Je ne m'arrêterais pas à cette considération suffisante par elle-même, si votre correspondant anonyme n'y ajoutait des insinuations malveillantes pour ces messieurs, qui les dédaignent certainement. Je lui répondrai en deux lignes :

« 1<sup>o</sup> Qu'il est des noms auprès desquels on n'aime pas voir figurer le sien ;

« 2<sup>o</sup> Qu'il serait à désirer que tous les bureaux de tabac concédés eussent une origine aussi bien justifiée que celui dont jouit l'honorable M. Lefèvre. A bons entendeurs, salut.

« G. P. »

### L'ORAGE A CHOLET

Jeudi dernier, la température, à Cholet, égalait presque celle du Sénégal. Vers 2 heures de l'après-midi, de gros nuages se groupèrent sur tous les points du ciel, quelques larges gouttes d'eau tombèrent par instants sur nos rues, et jusqu'à 6 heures le tonnerre ne cessa pas de se faire entendre, tantôt sourdement, tantôt avec un véritable fracas.

On remarquait à l'horizon, Est, Sud-Est et Nord-Est, de larges zones noires, que sillonnaient d'innombrables éclairs, et on apprit bientôt qu'un violent orage s'était abattu sur plusieurs communes, notamment celles de Mazières, Toutlemonde, Maulévrier, Yzernay, La Tessoualle. Une pluie torrentielle, mêlée de grêle, est tombée pendant plusieurs heures, remplissant et grossissant subitement les ruisseaux et la petite rivière la Moine, qui sortit bientôt de son lit, et mugissante, descendit vers Cholet, où la crue commença à se manifester vers 9 heures 1/2. A minuit, l'eau montait toujours et s'élevait, au Pont-Vieux, à plus de deux mètres au-dessus du niveau ordinaire.

Le vallon a été entièrement inondé ; des meules de foin de La Grange et d'autres fermes étaient emportées par le courant qui entraînait aussi des brouettes, des planches, du linge, des bateaux dont les amarres étaient rompues et qui allaient s'échouer au loin.

A l'écluse de la Motte, chez M. Chaillou, des blanchisseurs, surpris par les eaux, ont été obligés de défoncer un mur pour échapper au danger qui les menaçait.

Jendi matin, vers 10 heures, la rivière n'occupait plus que ses deux rives, mais coulait à pleins bords, après avoir déposé sur les prés et les jardins une épaisse couche de vase.

Ce spectacle de la Moine débordée a attiré de nombreux curieux. La veille encore elle était noire, croupie et répandait une odeur nauséabonde. La crue a donc été pour elle un véritable nettoyage.

On assure que les dégâts occasionnés par l'orage, sur le territoire des communes que nous avons citées plus haut, ont été considérables.

Le pont Bertrand n'a pas été emporté, comme le bruit en a couru. Mais le Trézon, qui coule au bas de la côte de Mazières, a intercepté les communications, en envahissant le pont qui se trouve au bas de cette côte. (*Intérêt public.*)

### LE CYCLONE DU 16 JUILLET

Un de nos correspondants nous écrit qu'un cyclone a ravagé toute la contrée entre Montrichard (Indre-et-Loire) et Saint-Aignan (Loir-et-Cher). La commune de Thésée aurait particulièrement souffert.

L'ouragan a dévasté sur une grande étendue les vignes des coteaux du Cher ainsi que les récoltes pendantes.

Les trains de Tours à Vierzon ont éprouvé de longs retards par suite des avaries produites sur la voie ferrée, qui a été recouverte d'un mètre de terre étendu en plusieurs endroits.

Les habitants sont dans la consternation, d'autant mieux que les vignes surtout donnaient les plus grandes espérances.

### Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 heures. — Rideau : 8 h. 1/2.

#### TOURNÉE BRASSEUR

Samedi 25 Juillet 1891

Une seule représentation extraordinaire par

### M. ALBERT BRASSEUR

Premier comique des théâtres des Nouveautés et des Variétés

#### M<sup>me</sup> JULIETTE DARCOURT

Et les principaux artistes du théâtre des Nouveautés, des Variétés et du Palais-Royal

### NOS JOLIES FRAUDEUSES

Comédie nouvelle en 3 actes, de M. ALEXANDRE BISSON.

M. Albert BRASSEUR jouera le rôle de *Victorin Delanay*, qu'il a créé à Paris, et M<sup>me</sup> Juliette DARCOURT celui de la *baronne de Vertonsac*.

### La Mariée du Mardi-Gras

Vaudeville en 3 actes, de MM. GRANGÉ et LAMBERT-THIBOUST.

M. Albert BRASSEUR jouera le rôle de *Groseillon*, et M<sup>me</sup> Juliette DARCOURT celui de *Bérénice*.

### FAITS DIVERS

#### MARIAGE DE DEUX SOURDS-MUETS

Parmi les mariages célébrés samedi matin, au Havre, il s'en est trouvé un d'un caractère aussi rare qu'original.

Les deux fiancés, qui demandaient à l'officier municipal de les unir au nom de la loi, étaient l'un et l'autre sourds-muets.

M. Marical, adjoint, ne pouvait leur lire la loi, ni les interroger, puisqu'ils n'auraient ni entendu le texte ni saisi la parole : comment faire ?

Heureusement, les fiancés n'étaient pas aveugles. On leur plaça sous les yeux le texte de la formule légale, puis ensuite à chacun d'eux un papier sur lequel ils purent lire le traditionnel : « Consentez-vous à prendre pour épouse, etc. »

L'un et l'autre inscrivirent le « oui » et M. Marical put prononcer la phrase consacrée : « Au nom de la loi, je vous déclare unis. »

#### A LA GRANDE-CHARTREUSE

Un général russe, le général Nicolaï, ancien gouverneur du Caucase, vient de mourir à la Grande-Chartreuse, sous le nom de Dom Jean-Louis.

Le général Nicolaï était fils d'un ambassadeur russe.

En 1860, il s'était retiré à la Grande-Chartreuse.

Il vient de succomber aux suites d'une chute faite récemment dans un précipice où il est resté deux jours, baigné par l'eau du torrent, incapable de tout mouvement. Un berger entendit pousser des gémissements et donna l'alarme.

Son corps n'était qu'une plaie.

Chose curieuse, sa cellule vient d'être donnée à son neveu, le P. Dom Charles, qui porte, lui aussi, un grand nom : de Broglie.

## Dernières Nouvelles

Paris, 21 juillet, 12 h. 05 soir.

La chambre syndicale des ouvriers des chemins de fer a décidé la reprise du travail aujourd'hui.

Le bruit a couru ce matin d'une arrestation imminente au sujet de la vente du secret de la poudre blanche à l'étranger.

HAVAS.

## MONDE ILLUSTRÉ

Sommaire du numéro du 18 juillet 1891

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variété, par G. Lenôtre. — Nos gravures. — Le Salon des Champs-Élysées, par Olivier Merson. — *Le Chien du Musée*, par Ch. Moreau-Vauthier. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Bibliographie. — Chronique du Sport, par Archiduc. — *Serge*, par Abel Hermant. — Echecs, par S. Rosenthal. — Créations. — Rebus.

GRAVURES : Copenhague : Visite de Christian IX à la division du Nord. — Prague : Vue prise du pont de Charles IV ; Vue d'ensemble de l'exposition ; Le palais central de l'Industrie ; Défilé de six mille Sakols devant l'Hôtel de Ville. — Nos écoles militaires. — Monument commémoratif du Comtat-Venaissin. — Le théâtre illustré : *L'Artiste 231* ; Arrivée à Sydney de M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt. — Le Gouvernement de Haïti. — *Serge*, par Tofani. — Echecs. — Rebus.

Le numéro : 50 centimes.

## AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique. Ne pas acheter sans comparer les prix.

« Le Quinium Labarraque est l'un des meilleurs toniques que l'on puisse employer pour combattre la faiblesse de constitution ou celle qui est la conséquence des diverses maladies.

« Depuis quelques années, j'ai employé avec un succès constant le *vin de Quinium Labarraque* comme *fébrifuge* et comme *tonique* chez plus de huit cents ouvriers malades ou affaiblis par les miasmes paludéens qui s'exhalent des terrains de l'Eure. Les malades étaient régénérés par l'emploi habituel du vin de quinquina à la dose d'un verre à liqueur matin et soir. »  
Dr BELLEVUE.

## ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

### Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 1 f. 50 le litre  
— de Montpellier, 45°, 1 f. 75 —  
— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp

5 fr. 90 le litre

Baisse de Prix sur le SUCRE

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

## Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES  
PARIS, MAISON J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul  
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 18 JUILLET 1891

Froment-commerce, l'hectolitre	19	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. Halle (moyenne)	18 75	Veuve	2
Méteil	15 15	Mouton	2 40
Seigle	14 50	Porc	1 60
Orge	12	Poulets la couple	3 50
Avoine	9	Dindonneaux	4 50
Sarrasin	—	Canards	—
Haricots blancs	28	Oies	—
Haricots rouges	26	Beurre le kilog.	2 20
Fèves	—	(Eufs la douzaine	0 90
Noix	16	Foin, la charretée de 780 kilog.	80
Châtaignes	—	—	80
Sel les 100 kil.	15	—	35
Son	13	Huile de noix, 50 kil.	1 30
Pommes de terre, la barrique	40	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	60	id. 2 <sup>e</sup>	—
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	—	id. 3 <sup>e</sup>	—
id. 2 <sup>e</sup> id. Of. 36 66	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
id. 3 <sup>e</sup> id. Of. 35	—	Charbon de terre	4 50

Cours des Vins

<b>Rouges.</b>	
Souzay et environs	la barrique 150 à 200
Champigny	150 à 200
Varrains	150 à 200
Bourgneil	160 à 200
Restigné	150 à 200
Chinon	130 à 150
<b>Blancs.</b>	
Coteaux de Saumur	la barrique 200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	135 à 140
Saint-Léger et environs	120 à 130
Varrains et environs	135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	115 à 120
La Vienne	115 à 120
Cidre de Bretagne	la barrique 36 à —
Cidre de Normandie	40 à —
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 66
Vinaigre de vin	42

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

<b>FROMENT</b>		<b>AVOINE</b>	
Angers, de 22 » à » » »	de 10 50 à » » »	de 10 » à » » »	de 9 25 à 10 » »
Saumur, de 20 25 à 21 » »	de 10 » à » » »	de 9 25 à 10 » »	de 9 50 à 10 » »
Cholet, de 20 25 à » » »	de 10 50 à » » »	de 9 25 à 10 » »	de 9 75 à 10 » »
Baugé, de 21 » à 21 50	de 10 50 à » » »	de 9 25 à 10 » »	de 9 25 à 10 » »
Segré, de 20 75 à » » »	de 10 50 à » » »	de 9 25 à 10 » »	de 9 25 à 10 » »
Beaupréau, de 21 25 à » » »	de 10 50 à » » »	de 9 25 à 10 » »	de 9 25 à 10 » »
Montfaucon, de 21 75 à » » »	de 10 50 à » » »	de 9 25 à 10 » »	de 9 25 à 10 » »
Chemillé, de 21 50 à » » »	de 10 50 à » » »	de 9 25 à 10 » »	de 9 25 à 10 » »
Champloceaux, de 22 » à » » »	de 10 50 à » » »	de 9 25 à 10 » »	de 9 25 à 10 » »
St-Florent-le-Vieil, de 22 » à » » »	de 10 50 à » » »	de 9 25 à 10 » »	de 9 25 à 10 » »
Vihiers, de 21 50 à 22 » »	de 10 » à » » »	de 8 50 à » » »	de 9 25 à 10 » »
Brissac, de 22 25 à » » »	de 9 25 à » » »	de 9 25 à 10 » »	de 9 » à 9 25
Chalonnes, de 22 25 à » » »	de 9 » à 9 25		
Doué, de 20 50 à 22 » »			

Nantes, blés d'Algérie, de 26 50 à 26 75 les 100 kilog.  
Bons blés français, de 26 50 à 27 » les 100 kilog.

**MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE**  
PARIS — 173, rue Saint-Honoré — PARIS  
25<sup>e</sup> Année  
Revue économique et financière  
Indépendante de toute société de crédit  
Paraissant le dimanche et publiant tous les tirages autorisés par la loi  
Cours complets des Valeurs en Bourse, en Banque, d'Assurances de Charbonnages et Minières; renseignements utiles; études sur toutes les valeurs; questions de jurisprudence financière; tableaux mensuels des coupons et de l'échelle de revenus des valeurs.  
Cette revue est l'une des plus anciennes, des plus répandues.  
ABONNEMENT: SIX FRANCS PAR AN  
ÉTRANGER: DIX FRANCS

**Tribunal de commerce de Saumur**  
**Liquidation judiciaire Alphonse Pineau**  
Par ordre de M. le juge-commissaire, MM. les créanciers de la liquidation judiciaire du sieur Alphonse Pineau, négociant en vins à Doué-la-Fontaine, qui n'ont pas encore fait vérifier ni affirmer leurs créances, sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Saumur, le vendredi 31 juillet 1891, à 9 heures 1/2 du matin, pour la clôture du procès-verbal des vérifications, après quoi les délais déterminés par les articles 492 et 497 du Code de commerce seront expirés à l'égard des personnes domiciliées en France.  
Aux termes de l'article 503 du Code de commerce, à défaut de comparution et d'affirmation dans les délais qui leur sont applicables, les défaillants connus ou inconnus ne seront pas compris dans les répartitions à faire; toutefois, jusqu'à la distribution des deniers inclusivement, ils pourront obtenir leur admission par jugement à leur charge.  
Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion sus-indiquée par un fondé de pouvoir muni d'une procuration enregistrée.  
Le Greffier du Tribunal, COLLIN. (544)

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.  
**A CÉDER**  
**L'Hotel de l'Espérance**  
Exploité par M. SANNER, à Saumur, place du Port Saint-Nicolas, n° 21.  
S'adresser au propriétaire, M. SANNER. (547)  
Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.  
**A VENDRE**  
**UNE MAISON**  
Située à Saumur, quai de Limoges, n° 41, Avec Remise et Écurie.  
S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.  
Étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

**COUPE D'HERBE de 1<sup>re</sup> qualité A VENDRE**  
S'adresser à Louis BAYET, garde au château de Saint-Florent, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (468)  
**A LOUER**  
**REMISE & GRENIER**  
RUE HAUTE SAINT-PIERRE  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve GIRARD, place Dupetit-Thouars. (506)  
**A CÉDER DE SUITE**  
**UN MAGNIFIQUE ÉTABLISSEMENT DE Vins en gros et Liqueurs**  
Situé à Doué-la-Fontaine  
S'adresser, pour traiter, à M. ALPHONSE PINEAU, qui l'exploite, ou à M. RENARD, expert à Doué-la-Fontaine.

**A CÉDER**  
**Magasin de Mercerie Et de Bonneterie**  
Situé dans un bon quartier de la ville.  
S'adresser au bureau du journal.  
**CIDRES**  
M<sup>e</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 38 fr. la barrique.  
S'adresser route de Rouen, n° 21 bis. (143)

**A Céder présentement**  
**MAGASIN D'ÉPICERIE ET ROUENNERIE**  
Situé en face l'église de Bagnaux  
DROIT AU BAIL  
S'adresser à M<sup>me</sup> LÉBOUGE.



Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.  
**A VENDRE**  
**UNE MAISON**  
AU BOURG DE CHACÉ, — occupée par M. et M<sup>me</sup> BESSON-CLAVIER, COMPRENANT: Rez-de-chaussée, premier étage, écuries, caves, grande cour et jardin, le tout renfermé de murs.  
S'adresser à M. BESSON-CLAVIER, ou à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.  
Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.  
**A VENDRE**  
EN TOTALITÉ OU PAR LOTS  
**Une PROPRIÉTÉ de rapport**  
COMPRENANT: Hôtel, plusieurs autres Maisons, Jardins, Prés.  
Le tout en un seul tenant, situé à la Motte-Bourbon, à proximité de la gare.  
S'adresser à M. DURAND, expert-géomètre à Montreuil-Bellay.

**VENTE MOBILIÈRE**  
Au Pont-Foucharde, maison DESVEAUX, le Dimanche 26 Juillet, à une heure, et jours suivants s'il y a lieu.  
ON VENDRA:  
Meubles de salon, de salle à manger; deux chambres à coucher, bonne literie; vaisselle; linge de toutes sortes, et quantité d'autres bons objets.  
Au comptant, 10 0/0 en sus.  
**A VENDRE**  
**UNE MAISON**  
AVEC VASTE JARDIN  
Située dans un des plus beaux quartiers de Saumur.  
S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, Saumur. (514)  
**A Louer présentement**  
EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES  
**Magasin et APPARTEMENTS** au rez-de-chaussée, Chambres au 2<sup>e</sup>, caves et greniers, rue de la Comédie. — S'adresser à M<sup>me</sup> THIFFOINE, 85, rue d'Orléans.  
ON DEMANDE un Apprenti pour une maison de nouveautés.  
S'adresser au bureau du journal.

**ENTREPOT de CIDRE DE BRETAGNE**  
PREMIÈRE QUALITÉ  
P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.  
**MANUFACTURE DE PIANOS & HARMONIUMS**  
**Lépicier et Grolleau**  
Rue de Montreuil, 119, Paris  
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS  
12 Médailles d'or et autres  
Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.  
Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.  
M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la Maison Lépicier et Grolleau, est actuellement à Saumur.

**ÉPICERIE PARISIENNE**  
33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38  
**IMBERT & FILS**  
Eaux-de-vie blanches pour fruits, le litre 1 f. 50 et 2 fr.  
Kirsch de Fougerolle, marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 francs 50.  
Citronnade rafraîchissante, très hygiénique, le litre 3 fr. 50, le 1/2 litre 2 francs.  
Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5.75.  
Sirops de fantaisie, le litre 1.75; pur sucre, 2.25.  
SUCRE cassé pour confitures, le kilog. 1.05  
— à la mécanique, — 1.15

**LEON FRESCO**  
**CHIRURGIEN-DENTISTE**  
68, Quai de Limoges  
**SAUMUR**  
**Prix Modérés**  
Saumur, imprimerie de PAUL GODÉT.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 JUILLET**

<b>FONDS</b>	95 20	<b>VALEURS FRANÇAISES</b>	1840 —	<b>OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER</b>	395 —	<b>VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)</b>	531 —
3 0/0	93 65	Banque de France	1520 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	379 50	Compagnie parisienne du Gaz	379 50
3 0/0 1891	95 95	Banque d'Escompte	1060 —	comm. 1879 3 0/0 r. à 500	—	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	21 —
3 0/0 amortissable	105 75	Comptoir national d'Escompte	1402 50	fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	472 —	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	21 —
4 1/2 1883	—	Crédit Foncier	535 —	comm. 1880 3 0/0 r. à 500	470 —	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	35 —
<b>EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)</b>		Crédit Industriel et Commercial	31 50	fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	419 75	— obligations à lots	605 —
Oblig. 1855-60 3 0/0	564 50	Crédit Lyonnais	2750 —	fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	468 —	Suez 5 0/0 remboursable à 500	—
— 1865 4 0/0	533 75	Crédit Mobilier	—	<b>CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)</b>		<b>FONDS ÉTRANGERS</b>	98 10
— 1869 3 0/0	418 —	Dépôts et Comptes courants	360 —	Est 3 0/0 anc. r. à 500	340 —	Emprunt russe 1882 5 0/0	97 25
— 1871 3 0/0	405 —	Société Générale	—	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	441 75	— 1889 4 0/0	—
— 1875 4 0/0	527 —	Est	898 75	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	442 50	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série	—
— 1876 4 0/0	528 —	Paris-Lyon-Méditerranée	1485 —	Nord 3 0/0 r. à 500	444 —	— 2 <sup>e</sup>	—
— 1886 3 0/0	399 —	Midi	1293 75	Orléans 3 0/0 r. à 500	443 —	<b>VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)</b>	511 —
Bons de liquidation	507 50			Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	442 —	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	—